

SPOT50 : LE PLEIN D'AVANTAGES POUR LES JEUNES MANCHOIS

LA SAISON 2025-2026 EST LANCÉE !



SPOT50 offre de nombreux avantages en direction des jeunes Manchois nés en 2011, 2012, 2013 et 2014. Au prix de 5€, il peut être utilisé chez près de 800 partenaires dans le domaine du sport, de la culture et des loisirs : clubs sportifs, écoles d'art, piscines, expositions, spectacles, cinémas...

Les inscriptions pour la saison 2025-2026 sont officiellement ouvertes !

Lancé par le Département de la Manche en 2011, SPOT50 est désormais un incontournable, avec 11 519 jeunes bénéficiaires pour la saison 2024-2025.

SPOT50 : LE PLEIN D'AVANTAGES !

Spot 50 peut être utilisé chez près de 800 partenaires du département, selon la répartition suivante :

- 25€ pour la pratique sportive (Licence/adhésion dans un club, une association sportive scolaire...);
- 25€ pour la pratique artistique (inscription dans une école de musique, de danse, de chant, de théâtre...);
- 25€ pour les loisirs (achat d'une place de cinéma, festivals, spectacles, centres aquatiques, musées, parcs d'attraction...)

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 mars 2026 et les avantages sont valables jusqu'au 30 juin 2026.

NOUVEAUTÉ 2025 : À CHACUN SON APPLI POUR GÉRER SON COMPTE SPOT 50 !



Nouveauté 2025, une application pour smartphone « Spot50 » permet aux bénéficiaires de créer et gérer leur compte et d'accéder à leur QR code pour effectuer la transaction.



Une autre application est également disponible pour les professionnels avec la possibilité de scanner le QR code des bénéficiaires.

→ Inscription en ligne sur le site manche.fr ou sur l'application Spot 50 disponible sur les stores.

